

Les marchés

Toutes les entreprises cotées en Bourse ne sont pas comparables. A coté des poids lourds du marché boursier qui pèsent plusieurs milliards d'euros, on trouve des PME familiales de capitalisation plus modeste. Par ailleurs, les exigences réglementaires varient d'un marché à l'autre. Selon les cas les valeurs sont inscrites sur :

Le marché réglementé

Les 18 et 25 février 2005, la liste unique a été mise en place à Paris par la fusion des trois marchés réglementés français existants (Premier Marché, Second Marché et Nouveau Marché).

Les sociétés cotées sont désormais classées par ordre alphabétique au sein de l'Eurolist, où elles sont identifiables grâce à un critère de capitalisation (A, B ou C) permettant de distinguer facilement les petites, moyennes et grandes valeurs. Cette unification des marchés réglementés a été étendue aux marchés D'Amsterdam, de Bruxelles et de Lisbonne où a également été établie une liste unique à compter du 4 avril 2005.

Euronext a lancé 2 nouveaux indices de valeurs moyennes (le CAC Mid100 et le BEL Mid), trois nouveaux indices dédiés aux petites valeurs (le CAC Small90, le BEL Small et l'indice AscX) et un indice combinant petites et moyennes valeurs, le CAC Mid&Small190. Créé pour améliorer la liquidité et la visibilité des valeurs moyennes, le label d'expert en valeurs moyennes a été mis en place sur les quatre places d'Euronext. Le rôle de ces experts est d'assurer le suivi en analyse financière des sociétés de petite et moyenne capitalisations.

Le marché non réglementé

Alternext, un nouveau marché structuré et organisé mais non réglementé, a été créé en mai 2005 à Paris. Il s'adresse aux petites et moyennes sociétés souhaitant lever des capitaux dans la zone euro avec des conditions d'accès au marché simplifiées

Le marché libre

Le Marché Libre, qui fonctionne depuis septembre 1996, subsistera parallèlement à Alternext. Moins réglementé il accueille les titres des sociétés ne voulant ou ne pouvant pas figurer sur les précédents marchés. Les sociétés qui veulent faire leurs premiers pas en Bourse choisissent souvent ce compartiment dans l'espoir d'un transfert ultérieur sur un autre marché. En raison des règles très souples qui encadrent le marché Libre, les investissements sont beaucoup plus risqués et les garanties (informations, variations de cours) beaucoup moins strictes que sur les autres marchés. Ce marché est donc à réserver avant tout à des investisseurs avertis.